



PARIS, LE 11 JUIN 2018

**UNSA DOUANES**

6, rue Louise Weiss  
Bâtiment Condorcet – télédéc 322  
75703 PARIS Cedex 13

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>  
Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>  
Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>  
Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>  
YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>  
Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO  
Portable : 06.61.71.67.90  
Mél : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com)  
Mél : [vincent.thomazo@wanadoo.fr](mailto:vincent.thomazo@wanadoo.fr)

*Monsieur Rodolphe GINTZ  
Directeur Général des Douanes et  
Droits indirects  
11, rue des deux communes  
93558 MONTREUIL Cedex*

Objet : Récompense des agents de Saint Martin suite à Irma

Monsieur le Directeur Général,

Nous venons d'apprendre que les 14 agents en tenue de la PAF de Saint-Martin défilent à Paris lors du défilé du 14 Juillet en remerciement de leur action à l'occasion du passage d'Irma sur l'île. Il est même question de l'attribution d'une décoration de la part de leur administration.

Sans demander une participation au défilé qui doit rester sur la base du volontariat, le syndicat UNSA DOUANES souhaiterait savoir, Monsieur le Directeur général, ce que notre administration entend faire en faveur des agents des douanes de Saint Martin, qui ont également eu une attitude exemplaire à cette occasion.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Veillez accepter, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments dévoués.

Vincent THOMAZO  
Secrétaire général UNSA DOUANES